

Le 1er février 2001

COMMUNIQUE DE PRESSE
Lancement du Programme National Nutrition Santé
PNNS

Comme l'avait annoncé le Premier Ministre le 13 décembre dernier en clôture des Etats Généraux de l'Alimentation, Dominique GILLOT, Secrétaire d'Etat à la Santé et aux Handicapés a présenté mercredi 31 janvier 2001 le Programme National Nutrition Santé.

Ce plan a été élaboré, et sera mis en œuvre, en concertation étroite avec les Ministères de l'Education Nationale, de l'Agriculture et de la Pêche, de la Recherche, et du Secrétariat d'Etat aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, et à la Consommation, ainsi que l'ensemble des acteurs concernés, publics ou privés.

L'objectif de ce Programme sur cinq ans est **d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs qu'est la nutrition**, tout en s'appuyant sur le plaisir, le goût et nos propres habitudes alimentaires.

« Bien manger pour bien se porter »

Ce programme **récuse l'interdit** et favorise l'information et l'éducation pour la promotion et l'adoption de comportements favorables à la santé. Des différentes actions et mesures annoncées lors de la présentation du PNNS, Dominique Gillot tient à en souligner quelques-unes :

Une campagne de communication sera lancée dès 2001 pour la **promotion des fruits et légumes**, accompagnée de **distribution gratuite de fruits** dans les écoles.

En matière d'éducation, la priorité sera donnée aux jeunes enfants dès l'école primaire. La **circulaire relative à la composition des repas servis en restauration scolaire et à la sécurité des aliments** ", sera signée par Jack Lang, Ministre de l'Education Nationale, Jean Glavany, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Dominique Gillot, Secrétaire

d'Etat à la Santé et aux Handicapés, et François Patriat, Secrétaire d'Etat aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, et à la Consommation. Elle aborde les besoins nutritionnels, l'éducation nutritionnelle et l'éducation au goût ainsi que des recommandations pour la restauration et la sécurité des aliments à l'école. **Elle sera signée dans les jours qui viennent.**

Un guide alimentaire pour le public et les professionnels concernés ainsi que des **guides spécifiques** pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées seront conçus pour donner une information simple et précise pour une alimentation équilibrée. Plus de **4 millions de guides** seront ainsi diffusés et accessibles sur internet.

Pour faciliter le dépistage et la prise en charge des troubles nutritionnels, un **disque d'évaluation sera conçu et diffusé aux professionnels** concernés (300.000 disques adultes et 60.000 disques enfants).

Afin de donner une véritable place à l'alimentation en insistant sur le fait que la restauration participe à l'accueil et au confort de la personne hospitalisée, voire à son rétablissement ; l'accès à des **consultations hospitalières de diététique et de nutrition** sera facilité : **800 postes de diététiciens et 50 postes de médecins nutritionnistes** seront créés dans les établissements de soins sur les cinq années du plan.

D'autres mesures spécifiques seront renforcées notamment en direction :

- des femmes pour **lutter contre la carence en fer** pendant la grossesse, **pour la promotion de l'allaitement maternel et pour l'amélioration du statut en folates** chez les femmes qui expriment un désir de grossesse
- des enfants et des adolescents pour améliorer l'apport en fer, en calcium et en vitamine D
- des personnes âgées afin de réduire la survenue de l'**ostéoporose** et de ses conséquences (fractures très invalidantes)
- des personnes en situation de précarité, les actions seront menées avec le réseau associatif.